



Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers

Document d'orientation 2008/01

Le Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers (COGST), créé en 2000, est un comité mixte du secteur public et de l'industrie composé de représentants du Canada et des États-Unis. Ce comité a pour but d'orienter les stratégies de capture et les processus de partage et de gestion des ressources que doivent adopter les autorités canadiennes et américaines à l'égard des stocks transfrontaliers de morue, d'aiglefin et de limande à queue jaune du banc Georges. Le présent document résume l'information sur laquelle sont fondées les orientations de gestion données par le COGST aux deux pays pour l'année de pêche de 2009. Les consultations et documents de référence pertinents ayant servi aux délibérations du COGST sont indiqués à la fin du document.

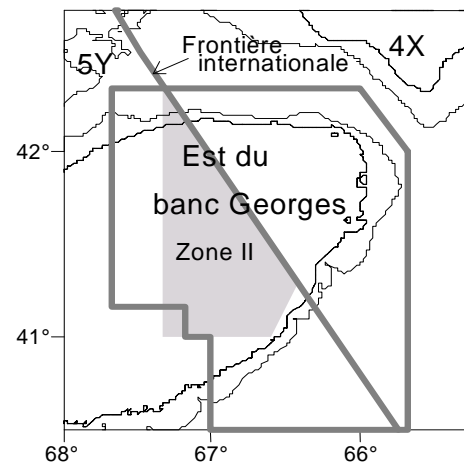
Depuis sa création, le COGST a coordonné avec succès la gestion de trois stocks transfrontaliers. Il a établi des niveaux d'exploitation annuels, compatibles avec les exigences des lois et des politiques des deux pays. Cette approche a eu des effets bénéfiques qui méritent d'être signalés : les taux de mortalité par pêche des trois stocks gérés par le COGST ont été réduits et se situent maintenant à de faibles niveaux, l'abondance du stock d'aiglefin de l'est du banc Georges atteint actuellement un pic record, le stock de limande à queue jaune du banc Georges est en croissance et le stock de morue de l'est du banc Georges a cessé de décliner. À la lumière de ces bons résultats, certains souhaiteraient voir l'approche étendue à d'autres ressources halieutiques transfrontalières.

La complexité de la politique canadienne et du système de gestion en vigueur aux États-Unis, particulièrement depuis l'adoption de la *Magnuson-Stevens Reauthorizing Act*, pourrait entraver le COGST dans sa capacité d'établir des niveaux d'exploitation mutuellement acceptables. Il existe un risque certain que le processus devienne inefficace et qu'on perde ainsi les avantages de la coopération. Pour atténuer ce risque, il conviendrait que les politiques des États-Unis et du Canada placent l'entente canado-américaine concernant le partage des ressources (U.S./Canada Resource Sharing Understanding) sur le même pied que les autres ententes internationales sur les pêches.

Morue de l'est du banc Georges [5Zjm; 551, 552, 561, 562]

Orientation

En ce qui concerne la morue de l'est du banc Georges, le COGST a chiffré à 1 700 tm le TAC combiné du Canada et des États-Unis qui est le plus rationnel pour l'année de pêche de 2009. Cela correspond à un risque faible (de moins de 25 %), de dépassement de $F_{réf.} = 0,18$ en 2009. Toutefois, en raison d'un piètre recrutement, il y a un fort risque (de plus de 75 %) que la biomasse du stock n'augmente pas de 2009 à 2010. La part annuelle de chaque pays pour 2009 est fondée sur une



combinaison des prises historiques (pondération de 15 %) et de la répartition de la ressource d'après les relevés au chalut (pondération de 85 %). La combinaison de ces facteurs aboutit à une part de 31 % pour les États-Unis et de 69 % pour le Canada, ce qui représente des quotas nationaux de 527 tm et 1 173 tm, respectivement, pour chacun de ces pays.

Stratégie de capture et points de référence

La stratégie consiste à faire en sorte que le risque de dépassement de la limite de référence de la mortalité par pêche ($F_{\text{réf.}} = 0,18$) reste de faible à neutre. Il conviendrait de réduire davantage les taux de mortalité par pêche quand les conditions du stock sont mauvaises, pour faciliter le rétablissement de ce dernier.

Exploitation (pêche)

Prises, biomasse (milliers de tonnes métriques) et recrues (millions)

		1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Moy. ¹	Min. ¹	Max. ¹
Canada	Quota	1,8	1,6	2,1	1,2	1,3	1,0	0,7	1,3	1,4	1,6			
	Débarquements	1,8	1,6	2,1	1,3	1,3	1,1	0,6	1,1	1,1		6,4	0,6	17,8
	Rejets	0,3	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,4	0,1		0,1	0,0	0,5
États-Unis ³	Quota						0,3	0,3	0,4	0,5	0,7			
	Débarquements	1,2	0,7	1,4	1,4	1,8	1,0	0,1	0,1	0,2		4,0	0,1	10,6
	Rejets	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,3		0,1	0,0	0,3
Total	Quota						1,3	1,0	1,7	1,9	2,3			
	Prises	3,3	2,3	3,7	2,8	3,4	2,3	1,1	1,6	1,8		10,5	1,1	26,5
Biomasse des adultes⁴		15,4	15,9	19,4	18,4	15,4	18,3	13,2	16,1	18,9	19,3	24,6 ²	8,5 ²	43,8 ²
Recrues d'âge 1		4,4	2,6	2,2	2,9	0,9	7,1	0,9	2,6	0,9		6,1	0,9	21,1
Mortalité par pêche ⁵		0,29	0,18	0,30	0,23	0,33	0,19	0,12	0,18	0,12		0,45	0,12	1,00
Taux d'exploitation		23 %	15 %	24 %	18 %	26 %	16 %	10 %	15 %	11 %		32 %	10 %	58 %

¹1978 – 2007

²1978 – 2008

³Année de pêche allant du 1^{er} mai de l'année en cours au 30 avril de l'année suivante

⁴Âges 3 + au 1^{er} janv.

⁵Âges 4-6

Les prises combinées du Canada et des États-Unis, qui se sont situées en moyenne à 17 500 tm entre 1978 et 1992, ont culminé à 26 460 tm en 1982, puis sont tombées à 1 804 tm en 1995; elles ont fluctué alentour de 3 000 tm jusqu'en 2003 et ont diminué à nouveau par la suite, se chiffrant en 2005 à 1 161 tm, leur plus bas niveau depuis 1978. Les prises ont ensuite augmenté, pour atteindre 1 796 tm, dont 472 tm de rejets, en 2007.

Le taux de mortalité par pêche parmi les âges 4-6 a augmenté considérablement entre 1989 et 1993, passant de 0,46 à 1,0. En 1995, la mortalité par pêche a beaucoup diminué, jusqu'à $F = 0,19$, en raison de mesures de gestion restrictives, mais elle a ensuite fluctué entre 0,18 et 0,50 jusqu'en 2005, année où elle est tombée à 0,12, soit le taux le plus bas depuis 1978; elle est depuis égale ou inférieure à 0,18. En 2007, la mortalité par pêche était de 0,13.

État de la ressource

La biomasse du stock d'adultes (âges 3 +) a sensiblement diminué, passant de 43 800 tm en 1990 à 8 500 tm en 1995, le plus bas niveau observé depuis 1978. Elle est ensuite remontée à 19 400 tm en 2001, est descendue à 13 200 tm en 2005, mais est remontée de nouveau à 19 300 tm au début de 2008. Une bonne partie de la hausse enregistrée à la fin des années 1990 était imputable à la croissance et à la survie des classes d'âge de 1992, 1995 et 1996. Les hausses de 2006, 2007 et 2008 étaient dues largement au recrutement et à la croissance de la classe d'âge de 2003, dont l'effectif est supérieur à la moyenne. Le piètre recrutement général observé depuis 1990, exception faite de la classe d'âge de 2003, et la baisse du poids selon l'âge ces dernières années ont nui au rétablissement de la ressource.

Productivité

La classe d'âge de 2003, dont on estime qu'elle compte 7,1 millions de poissons, est la première cohorte supérieure à la moyenne depuis la classe d'âge de 1990. Les classes d'âge de 2002, 2004 et 2006, avec chacune un effectif inférieur à 1 million, sont les plus basses à ce jour. Bien que la classe d'âge de 2005, qui compte 2,6 millions de poissons, soit plus forte, elle est également inférieure à la moyenne. La productivité de la ressource est actuellement faible, en raison du bas poids selon l'âge et du piètre recrutement.

Évaluation du risque connexe à divers niveaux de prises en 2009

Risque de dépassement de $F_{réf.}$	25 % (risque faible)	50 % (risque neutre)	75 % (risque élevé)
Prises en 2009 (tm)	1 800 tm	2 100 tm	2 400 tm
Risque d'une baisse de la biomasse	25 % (risque faible)	50 % (risque neutre)	75 % (risque élevé)
Prises en 2009 (tm)	800 tm	1 300 tm	1 700 tm

Tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus, des prises combinées du Canada et des États-Unis d'environ 2 100 tm en 2009 correspondraient à un risque neutre (50 %) que la mortalité par pêche en 2009 dépasse $F_{réf.}$, tandis que des prises de 1 300 tm correspondraient à un risque neutre (50 %) que la biomasse des adultes en 2010 soit inférieure à celle de 2009. Compte tenu de la faible productivité, une augmentation de 10 % de la biomasse est peu probable, même en l'absence de prises. Des prises combinées du Canada et des États-Unis de 1 700 tm en 2009 se traduiraient par un faible risque que la mortalité par pêche dépasse $F_{réf.} = 0,18$. Toutefois, en raison du piètre recrutement, il y a un fort risque (de plus de 75 %) que la biomasse des adultes n'augmente pas de 2009 à 2010.

Considérations particulières

Comme les classes d'âges de 2004, 2005 et 2006 sont inférieures à la moyenne, un taux d'exploitation se situant en dessous de $F_{réf.}$ freinera les déclinés de la biomasse dans les prochaines années.

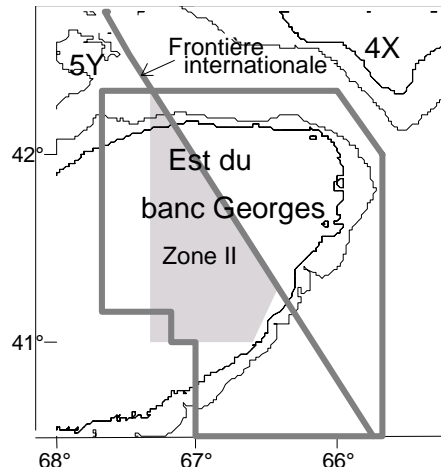
Dans la pêche du poisson de fond, la morue et l'aiglefin sont souvent capturés ensemble. Toutefois, leur capturabilité diffère et ils ne sont pas nécessairement pris en quantité

proportionnelle à leur abondance relative. Étant donné le plus fort quota d'aiglefin, des rejets de morue sont possibles. Des modifications aux engins et aux habitudes de pêche ainsi qu'un accroissement de la surveillance pourraient atténuer les craintes à cet égard.

Aiglefin de l'est du banc Georges [5Zjm; 551, 552, 561, 562]

Orientation

En ce qui concerne l'aiglefin de l'est du banc Georges, le COGST a chiffré à 30 000 tm le TAC combiné du Canada et des États-Unis qui est le plus rationnel pour l'année de pêche de 2009. Ce TAC représente un risque allant de faible à neutre (de plus de 25 %, mais de moins de 50 %) que $F_{\text{réf.}}$ (0,26) soit dépassée. On prévoit que la biomasse des adultes sera de 158 000 tm en 2008, en raison du recrutement et de la croissance de l'exceptionnelle classe d'âge de 2003 et qu'elle diminuera à 131 000 tm en 2010. La part annuelle de chaque pays pour 2009 est fondée sur une combinaison des prises historiques (pondération de 15 %) et de la répartition de la ressource d'après les relevés au chalut (pondération de 85 %). La combinaison de ces facteurs aboutit à une part de 37 % pour les États-Unis et de 63 % pour le Canada, ce qui représente des quotas nationaux de 11 100 tm et 18 900 tm, respectivement, pour chacun de ces pays.



Stratégie de capture et points de référence

La stratégie consiste à faire en sorte que le risque de dépassement de la limite de référence de la mortalité par pêche ($F_{\text{réf.}} = 0,26$) reste de faible à neutre. Il conviendrait de réduire davantage les taux de mortalité par pêche quand les conditions du stock sont mauvaises, pour faciliter le rétablissement de ce dernier.

Exploitation (pêche)

Prises, biomasse (milliers de tonnes métriques) et recrues (millions)

		1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Moy. ¹	Min. ¹	Max. ¹
Canada	Quota	3,9	5,4	7,0	6,7	6,9	9,9	15,4	14,5	12,7	15,0			
	Débarquements	3,7	5,4	6,8	6,5	6,8	9,7	14,5	12,0	11,9		4,7	0,5	14,5
	Rejets	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
États-Unis	Quota ⁶						5,1	7,6	7,5	6,3	8,1			
	Débarquements	0,4	0,2	0,6	0,9	1,6	1,8	0,5	0,4	0,2		2,1	0,0	9,1
	Rejets ²	0	0	<0,1	<0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,5		0,9	0,0	7,6
Total	Quota						15,0	23,0	22,0	19,0	23,0			
	Prises	4,1	5,6	7,5	7,5	8,5	11,8	15,1	12,6	12,7		7,3	2,2	23,3
	Biomasse des adultes ⁴	29,2	34,5	47,8	40,8	77,1	71,9	54,0	122,2	152,3	158,1	43,3 ³	4,9 ³	158,1 ³
	Recrues d'âge 1	27,2	8,9	77,0	3,5	2,6	322,7	6,7	26,9	7,0	13,8	27,5 ³	0,2 ³	322,7 ³
	Mortalité par pêche ⁵	0,14	0,16	0,17	0,17	0,20	0,29	0,27	0,28	0,14		0,30	0,13	0,58
	Taux d'exploitation ⁵	12 %	13 %	15 %	14 %	16 %	23 %	22 %	22 %	12 %		23 %	11 %	40 %

¹1969-2007

² Les rejets n'ont pas été estimés en 1999-2000, mais on les tient pour négligeables.

³1931-1955, 1969-2008

⁴Âges 3 + au 1^{er} janv.

⁵Âges 4+ pour 1969-2007; âges 5+ pour 2003-2007

⁶Année de pêche allant du 1^{er} mai de l'année en cours au 30 avril de l'année suivante

Les prises combinées du Canada et des États-Unis ont diminué, passant de plus de 6 522 tm en 1991 à un seuil historique de 2 181 tm en 1995, puis elles ont oscillé entre environ 3 000 et 4 000 tm jusqu'en 1999, et ont ensuite augmenté pour atteindre 15 112 tm en 2005. Les prises combinées de 2006 et 2007 se chiffraient à 12 642 tm et 12 680 tm, respectivement.

La mortalité par pêche parmi les âges pleinement recrutés a fluctué entre 0,2 et 0,4 dans les années 1980 et elle a nettement augmenté entre 1989 et 1993, pour se situer à environ 0,6, soit le plus haut taux jamais enregistré. De 1995 à 2003, la mortalité par pêche a été inférieure au niveau de référence, $F_{\text{réf.}} = 0,26$; elle a dépassé légèrement $F_{\text{réf.}}$ en 2004, 2005 et 2006, puis est tombée à 0,14 en 2007.

État de la ressource

Après être tombée à un seuil historique de 9 000 tm en 1993, la biomasse des adultes (âges 3+) a augmenté à 77 100 tm en 2003 et elle a diminué par la suite, pour se situer à 54 000 tm en 2005; grâce au recrutement parmi le stock adulte de l'exceptionnelle classe d'âge de 2003, elle a de nouveau augmenté et atteint 158 100 tm au début de 2008, ce qui représente son niveau le plus haut des séries chronologiques des évaluations (1931-1955 et 1969-2006).

Productivité

Le recrutement s'est amélioré dans les années 1990 et la classe d'âge de 2003, estimée à 323 millions de poissons, est la plus élevée de toutes dans les séries chronologiques des évaluations. En revanche, les classes d'âge de 2001, 2002, 2004 et 2006, qui comptent chacune moins de 8 millions de poissons, se situent sous la moyenne (18 millions) des 10 classes d'âge les plus récentes (à l'exception de celle de 2003). La classe d'âge de 2005 (26,9 millions de poissons) est supérieure à la moyenne sur 10 ans. Les estimations initiales de la classe d'âge de 2007 portent à croire que cette classe d'âge est inférieure à la moyenne, avec un effectif de 13,8 millions d'individus. La longueur aussi bien que le poids selon l'âge ont en général diminué depuis environ 2000. Étant donné la structure d'âges élargie, la vaste répartition spatiale et l'amélioration du recrutement de la ressource, sa productivité est actuellement haute, entravée seulement par les baisses récentes de la taille des poissons selon l'âge.

Évaluation du risque connexe à divers niveaux de prises en 2008

Risque de dépassement de $F_{\text{réf.}}$	25 % (risque faible)	50 % (risque neutre)	75 % (risque élevé)
Prises en 2008 (tm)	28 000 tm	33 000 tm	38 000 tm

Des prises combinées du Canada et des États-Unis de 30 000 tm correspondent à un risque allant de faible à neutre (de plus de 25 %, mais de moins de 50 %) que $F_{\text{réf.}} = 0,26$ soit dépassée. Le risque de déclin de la biomasse n'est pas un facteur pertinent, parce que la biomasse est actuellement à sa valeur la plus élevée dans les séries chronologiques des évaluations.

Considérations particulières

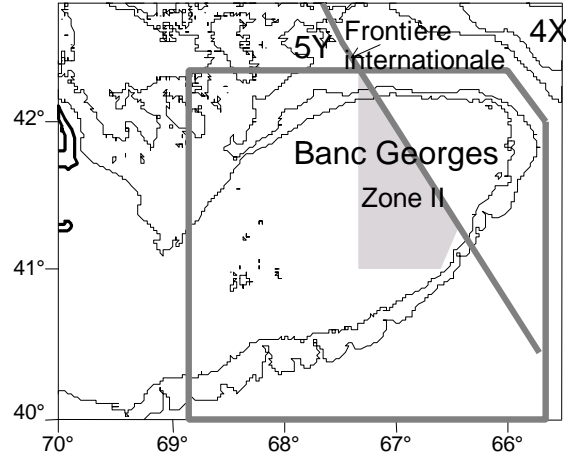
Bien qu'on ait déterminé du mieux possible le recrutement partiel à la pêche en tenant compte du poids réduit de la classe d'âge de 2003, l'analyse de risque ne reflète pas toute l'incertitude associée aux conséquences des divers scénarios de prises. D'après la fourchette des valeurs observées dans le recrutement partiel selon le poids de 1995 à 2007, la projection de prises pour 2009 pourrait varier entre 29 000 tm et 36 000 tm. Si le recrutement partiel réel est proche de ses plus hautes valeurs observées par le passé, la pêche pourrait délaissier le rendement disponible; en revanche, si le recrutement partiel se situe dans les valeurs plus basses, la mortalité par pêche des poissons pleinement recrutés pourrait être supérieure à $F_{réf}$.

Dans la pêche du poisson de fond, la morue et l'aiglefin sont souvent capturés ensemble. Toutefois, leur capturabilité diffère et ils ne sont pas nécessairement pris en quantité proportionnelle à leur abondance relative. Compte tenu des habitudes de pêche et des taux de prises actuels, la poursuite des objectifs de rétablissement de la morue pourrait restreindre la capture de l'aiglefin. Des modifications aux engins et aux habitudes de pêche ainsi qu'un accroissement de la surveillance pourraient atténuer les craintes à cet égard.

Limande à queue jaune du banc Georges [5Zhjmn; 522,525, 551, 552, 561, 562]

Orientation

En ce qui concerne la limande à queue jaune du banc Georges, le COGST a chiffré à 2 100 tm le TAC combiné du Canada et des États-Unis qui est le plus rationnel pour l'année de pêche de 2009. Cela correspond à une valeur F de 0,11, donc inférieure à $F_{\text{réf.}} = 0,25$. Avec des prises de 2 100 tm en 2009, la biomasse des âges 3 + devrait augmenter d'environ 21 %. La part annuelle de chaque pays pour 2009 est fondée sur une combinaison des prises historiques (pondération de 15 %) et de la répartition de la ressource d'après les relevés au chalut (pondération de 85 %). La combinaison de ces facteurs aboutit à une part de 77 % pour les États-Unis et de 23 % pour le Canada, ce qui représente des quotas nationaux de 1 617 tm et 483 tm, respectivement.



Stratégie de capture et points de référence

La stratégie consiste à faire en sorte que le risque de dépassement de la limite de référence de la mortalité par pêche ($F_{\text{réf.}} = 0,25$) reste de faible à neutre. Il conviendrait de réduire davantage les taux de mortalité par pêche quand les conditions du stock sont mauvaises, pour faciliter le rétablissement de ce dernier.

Exploitation (pêche)

Prises, biomasse (milliers de tonnes métriques) et recrues (millions)

		1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Moy. ¹	Min. ¹	Max. ¹
Canada	Quota	2,0	3,0	3,4	2,9	2,3	1,9	1,7	0,9	0,4	0,6			
	Débarquements	2,0	2,9	2,9	2,6	2,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1		0,6	<0,1	2,9
	Rejets	0,6	0,4	0,8	0,5	0,8	0,4	0,3	0,6	0,1		0,5	0,1	0,8
États-Unis	Quota ⁵						6,0	4,3	2,1	0,9	1,9			
	Prises ⁵						5,9	3,8	1,9	1,0				
	Débarquements	1,8	3,4	3,6	2,5	3,2	5,8	3,2	1,2	1,1		4,9	0,4	15,9
	Rejets	0,5	0,4	0,3	0,2	0,4	0,5	0,5	0,4	0,5		0,6	<0,1	3,0
Total	Quota						7,9	6,0	3,0	1,3	2,5			
	Prises ^{6,7}						6,4	4,1	2,5	1,1				
	Prises	4,9	7,1	7,7	5,9	6,5	6,9	3,9	2,2	1,7		6,7	1,1	17,2
	Biomasse des adultes ³	8,0	10,2	10,4	9,2	11,0	8,8	4,5	3,9	5,1	15,9	7,6 ²	2,0 ²	26,2 ²
	BSR	9,6	10,3	9,3	10,2	10,2	5,9	4,2	4,4	9,5		7,4	2,2	22,2
	Recrues d'âge 1	24,6	19,9	22,3	15,5	11,8	10,5	14,4	49,4	18,4		22,9	6,6	70,6
	Mortalité par pêche ⁴	0,67	0,96	0,97	0,64	0,60	1,82	1,16	0,89	0,29		1,03	0,29	1,83
	Taux d'exploitation ⁴	45 %	57 %	57 %	43 %	41 %	78 %	63 %	54 %	23 %		57 %	23 %	78 %

¹1973 - 2007

²1973 - 2008

³Âges 3 + au 1^{er} janv.

⁴Âges 4 + pour l'année civile

⁵Année de pêche allant du 1^{er} mai de l'année en cours au 30 avril de l'année suivante

⁶Pour l'année civile en ce qui concerne la pêche canadienne et pour l'année de pêche allant du 1^{er} mai de l'année en cours au 30 avril de l'année suivante aux États-Unis

⁷Somme des débarquements canadiens, des rejets canadiens et des prises des États-Unis (comprenant les rejets)

Les prises totales dans le stock de limande à queue jaune du banc Georges ont culminé à 21 000 tm en 1969 et 1970. Les prises combinées des deux pays ont augmenté de 1995 à 2001, se sont situées chaque année en moyenne à 6 400 tm de 2002 à 2004, puis ont diminué à 1 686 tm en 2007.

La mortalité par pêche parmi les poissons des âges 4+ pleinement recrutés s'est située alentour ou au-dessus de 1,0 entre 1973 et 1994; elle a fluctué entre 0,51 et 0,97 de 1996 à 2003, a augmenté à 1,82 en 2004, puis a diminué à 0,89 en 2006 et à 0,29 en 2007. La mortalité par pêche a été bien supérieure au point de référence ($F_{\text{réf.}} = 0,25$) tout au long de la série chronologique, sauf en 2007.

État de la ressource

Deux méthodes d'évaluation ont été envisagées par le CERT. L'APV de base continuait de présenter un profil rétrospectif, l'actualisation abaissant sous les valeurs établies précédemment les estimations de la biomasse, ce qui nuit à l'interprétation des résultats. L'APV avec changement majeur ne présentait pas de profil rétrospectif et actualisait à la hausse autant qu'à la baisse les estimations antérieures. Les résultats de l'APV avec changement majeur reflètent mieux les tendances récentes observées dans les trois relevés au chalut et c'est sur elle qu'a été fondé l'avis de gestion de 2009.

D'après l'APV avec changement majeur, la biomasse de la population adulte (âges 3+) a augmenté après avoir connu un seuil de 2 100 tm en 1995, pour se situer à 11 000 tm en 2003; elle est ensuite tombée à 3 900 tm en 2006 et a augmenté au début de 2008 à 15 900 tm. Il s'agit-là de la plus forte biomasse du stock adulte depuis 1983. En 2007, la biomasse du stock de reproducteurs a été estimée à 9 500 tm.

Productivité

De 1998 à 2001, le recrutement s'est situé en moyenne à 22,3 millions de poissons d'âge 1, mais il a depuis diminué et se chiffrait sous les 20 millions, à l'exclusion de la classe d'âge de 2005; celle-ci est supérieure à la moyenne et on estime son effectif à 49,4 millions de poissons, ce qui en fait la plus forte classe d'âge depuis la cohorte de 1980. La structure d'âges tronquée dans les relevés au chalut et les changements dans la répartition révèlent que la productivité actuelle de la ressource est inférieure à ses niveaux historiques.

Risques associés à divers niveaux de prises en 2008

Des prises combinées du Canada et des États-Unis d'environ 4 600 tm en 2009 se traduiraient par un risque neutre (~ 50 %) que la mortalité par pêche en 2009 dépasse $F_{\text{réf.}}$. Des prises au niveau $F_{\text{réf.}}$ en 2009 aboutiraient à une hausse de 9 % de la biomasse médiane des âges 3+, qui passerait de 20 500 tm en 2009 à 22 300 tm en 2010. La classe d'âge de 2005 devrait représenter 60 % des prises de 2009, 58 % de la biomasse des poissons des âges 3+ en 2009 et 45 % de la biomasse des poissons des âges 3+ en 2010.

Aux États-Unis, il faut établir des projections de rétablissement quant les stocks ont été surexploités. Une valeur F de 0,11 serait nécessaire pour qu'il y ait 75 % de probabilité que la

biomasse du stock de reproducteurs chez la limande à queue jaune se rétablisse au niveau BSR_{pme} (43 200 tm) d'ici 2014. Cela correspond à des prises combinées Canada/États-Unis de 2 100 tm en 2009. Avec de telles prises en 2009 la biomasse des âges 3+ devrait augmenter de 21 %.

Considérations particulières

Dans le relevé du MPO de 2008, on a capturé en un seul trait plus de 7,5 tm de limande à queue jaune, ce qui est bien au-delà des prises antérieures maximales, qui étaient inférieures à une tonne métrique. Cela s'est traduit par une hausse importante des chiffres d'abondance pour tous les âges de 2 à 5, qui est incompatible avec la dynamique du stock et révèle que les résultats de ce trait constituent une observation aberrante. L'avis de gestion a été fondé sur une évaluation qui ne tient pas compte des résultats du relevé du MPO de 2008. Toutefois, on a effectué des analyses de sensibilité qui incluaient ce relevé, avec et sans le gros trait. Comme il fallait s'y attendre, les résultats de ces analyses révélaient que tant la biomasse que le recrutement étaient plus forts dans le cas où le gros trait était inclus. Cependant, avec ou sans ce trait, les analyses de sensibilité aboutissent à une valeur F plus grande pour les âges 4-5, résultat quelque peu contre-intuitif, mais qui peut s'expliquer par la composition des prises du gros trait selon leur âge. S'il est vrai que les résultats du relevé du MPO de 2008 représentent des observations aberrantes, lorsqu'on les intégrait aux analyses de sensibilité leur influence sur l'état du stock se trouvait atténuée par les autres données. Ainsi, dans l'analyse de sensibilité dans laquelle était inclus le gros trait, l'estimation de la classe d'âge dominante de 2005 à l'âge 3 en 2008 chiffrait son effectif à 36,1 millions de poissons, comparativement aux 31,7 millions sur lesquels l'avis de gestion a été fondé.

Par le passé, les taux réels de mortalité par pêche ont été supérieurs à la valeur F cible utilisée pour fixer les quotas annuels. Ainsi, en 2005, on prévoyait que des prises de 2 100 tm en 2006 produiraient une mortalité par pêche bien inférieure à 0,25 selon l'APV de base et égale à 0,25 selon l'APV avec changement majeur; toutefois, on estime maintenant que les prises observées (2 200 tm) se sont traduites en 2006 par une mortalité F de 0,49 (selon l'APV de base) et de 0,89 (selon l'APV avec changement majeur). En revanche, le TAC de 2007 prévu en 2006 selon l'APV avec changement majeur, soit 1 250 tm, devait se traduire par une valeur F de 0,25; or, les prises observées (1 686 tm) ont abouti à une valeur F de 0,29 en 2007. De plus, les prévisions concernant la biomasse des poissons des âges 3+ en 2009 d'après l'évaluation antérieure et l'évaluation courante, qui utilisaient toutes les deux l'APV avec changement majeur, concordent de façon générale.

Bien qu'on recommande de fonder les décisions de gestion sur l'APV avec changement majeur, le mécanisme régissant les grands changements dans la capturabilité durant les relevés ne s'explique pas facilement. Il est plus pertinent de considérer ces changements dans la capturabilité comme un repliement d'un mécanisme inconnu qui aboutit à un meilleur ajustement du modèle. L'incapacité de donner une explication plausible à ces changements de capturabilité dans les relevés engendre une incertitude dans la présente évaluation par rapport à d'autres. Toutefois, les résultats de l'APV avec changement

majeur reflètent plus étroitement le déclin de l'abondance observé dans les trois relevés et c'est donc le modèle à retenir de préférence pour fonder les décisions de gestion.

Documents sources

CERT. 2008. Morue de l'est du banc Georges. Rapport sur CERT sur l'état des stocks 2008/01.

CERT. 2008. Aiglefin de l'est du banc Georges. Rapport sur CERT sur l'état des stocks 2008/02.

CERT. 2008. Limande à queue jaune du banc Georges. Rapport sur CERT sur l'état des stocks 2008/03.

Gavaris S, O'Brien L and Mayo R. 2008. Update of allocation shares for Canada and the USA of the transboundary resources of Atlantic cod, haddock and yellowtail flounder on Georges Bank through fishing year 2008. Document de référence du CERT 2008/xx (en cours de rédaction).

Consultations

Comité d'évaluation des ressources transfrontalières (CERT), Woods Hole, Massachusetts, du 23 au 26 juin 2008.

Comité d'évaluation des ressources transfrontalières (CERT), par correspondance, du 12 au 14 août 2008.

Consultation publique du Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers au Canada, Yarmouth (Nouvelle-Écosse), le 19 août 2008.

New England Fishery Management Council, Providence, Rhode Island, les 3 et 4 septembre 2008.